

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 6 septembre 2022 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier
Siège #6 - Guy Joncas

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle.
Madame Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er Août 2022 (Page 5458 et 5461 à 5464)

3.2 - Séance extraordinaire du 17 août 2022 (Page 5465 à 5471)

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Offre de service - Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc.

4.2 - Médiathèque L'Héritage (Carte de membres - Cotisation annuelle)

4.3 - Accueil des Nouveaux Arrivants - Mandat donné à Kamille Jean

4.4 - Pavage Scellant Jirico - Demande de soumission

4.5 - Ajustement salarial - Employé 03-0021

4.6 - Nicolas Leclerc - Arpentage technique Parc Industriel

4.7 - Ministère des Transports (Recommandations d'activités d'entretien -Ponts municipaux)

4.8 - Coopérative de services à domicile - Invitation de participation

4.9 - Éclairage Techno Led - Offre de service

4.10 - Communiqué MRC de L'Islet - Couverture ambulancière sur le territoire

4.11 - Défi vélo Pierre Daigle et activité le 10 septembre 2022

4.12 - Engagement de Mme Hélène Robichaud - Brigadier Scolaire

4.13 - Demande d'aide financière à la Municipalité de Tourville - Brigadier Scolaire 2022-2023

266-09
2022

- 4.14 - Médiathèque L'Héritage - Achat de billets
- 4.15 - Modification à l'horaire du Bureau municipal
- 4.16 - Déneigement cours complexe, garage, caserne et SAQ , trottoir
- Mandat donné à la directrice générale
- 4.17 - Déneigement OTJ - Mandat donné à la directrice générale
- 4.18 - Transport Normand Chouinard - Parc Industriel
- 4.19 - Invitation au vernissage de l'exposition "Les photographes de la région de L'Islet"
- 4.20 - Dérogation mineure - Matricule 4613-75-4033 et 4714-21-1684
- 4.21 - Demande d'aide financière - Entretien chemin à double vocation
- 4.22 - Pavage Excavation Enduit protecteur Marc Caouette - Fissures Rg Terrebonne
- 4.23 - Engagement de la municipalité de Sainte-Perpétue / Chemin du Lac Clair (PADF)
- 4.24 - Restructuration des services
- 4.25 - Formation Urgence Vie - Cours Secourisme en milieu de travail pour les Pompiers
- 4.26 - La MRC de L'Islet rend publiques ses priorités - A titre informatif
- 4.27 - Engagement de Me Pierre Coulombe pour la vente du terrain à Sylvain Morneau
- 4.28 - Logement vacant rue du Centre Récréatif - À titre informatif
- 4.29 - Travaux finalisés, en cours et à venir - À titre informatif
- 4.30 - Party de ligue de balle molle - 9 septembre 2022
- 4.31 - Salle du Centenaire (Fête du 75e du Magasin Coop)
- 4.32 - Décompte progressif # 2 - Entrepreneur B.M.L. - Travaux de pavage Rg Taché Est
- 4.33 - Fabrique de Ste-Perpétue - Demande d'appui auprès de Télus
- 4.34 - Médiathèque L'Héritage (demande de commandite pour la tenue du Spectacle du 1er octobre)
- 4.35 - À titre informatif - Copie du règlement # 05-2014 régissant la période de questions

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1 - Bordereau des correspondances

7 - VARIA

- 7.1 - Activités Automnales

8 - FINANCES

- 8.1 - Acceptation des comptes

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er Août 2022 (Page 5458 et 5461 à 5464)

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er Août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard , appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er Août 2022 , tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

268-09
2022

3.2 - Séance extraordinaire du 17 août 2022 (Page 5465 à 5471)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - AFFAIRES COURANTES

269-09
2022

4.1 - Offre de service - Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc.

CONSIDÉRANT QUE les mesures de pressions statiques, résiduelles et dynamiques des bornes fontaines qui ont été prises en 2020, la lecture du débit calculé et mesuré est inexacte comparativement aux années antérieures et qu'une défaillance de la pompe a probablement donné de fausses lectures;

CONSIDÉRANT QU'il faut refaire les tests de mesures de débit incendie pour être conforme au Schéma de couvertures de risque de la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE Laboratoire de canalisations souterraines "LCS" Inc. a transmis une offre de services;

CONSIDÉRANT QUE les items suivants sont conformes selon le standard NFPA 291;

1. Mesures de pressions statiques, résiduelles et dynamiques;
2. Numéros, localisation et caractéristiques des bornes fontaines;
3. Débit calculé et mesuré;
4. Classification de la borne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu d'accepter l'offre de service de "Laboratoire de canalisations souterraines (LSC) Inc. au montant de 6 000\$ (taxes applicables) pour les tests de débit incendie sur les bornes fontaines.

270-09
2022

4.2 - Médiathèque L'Héritage (Carte de membres - Cotisation annuelle)

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu d'être membre à la Médiathèque L'Héritage pour la somme de 12\$.

271-09
2022

4.3 - Accueil des Nouveaux Arrivants - Mandat donné à Kamille Jean

Il est proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de mandater Kamille Jean pour l'organisation d'une activité pour les Nouveaux arrivants qui aura lieu le 9 octobre 2022 à la Salle de l'Age d'Or.

272-09
2022

4.4 - Pavage Scellant Jirico - Demande de soumission

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de mandater la directrice générale à demander une

soumission à "Pavage Scellant Jirico" pour des travaux de colmatage et de pavage à différents endroits dans la municipalité;

**273-09
2022**

4.5 - Ajustement salarial - Employé 03-0021

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas , appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu d'ajuster le taux horaire de l'employé 03-0021.

**274-09
2022**

4.6 - Nicolas Leclerc - Arpentage technique Parc Industriel

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus dans le Parc Industriel nécessitent une mise à niveau pour l'implantation de fossés et de lignes latérales;

CONSIDÉRANT QUE l'arpentage technique a permis de vérifier les données légales pour les deux terrains, l'implantation du fossé latéral au 20 m., la préparation des données pour le prolongement de la rue ainsi qu'une extraction cadastrale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu d'acquitter les honoraires pour services professionnels à Nicolas Leclerc pour la somme de 810 \$ (taxes comprises) incluant la main d'oeuvre, l'équipement utilisé et les frais de déplacements.

4.7 - Ministère des Transports (Recommandations d'activités d'entretien -Ponts municipaux)

Le Ministère des Transports désire transmettre des recommandations d'entretien à réaliser sur les ponts et ponceaux de plus de 4.5 m d'ouverture qui sont situés sur le réseau routier de la municipalité.

Selon l'entente no 15-0527 intervenue entre la municipalité et le Ministère, il est stipulé que la Municipalité demeure responsable de l'entretien de la chaussée, des trottoirs, du drainage, de l'éclairage et des glissières de sécurité qui se trouvent à plus de 15 m d'un pont ou au-dessus d'une structure sous remblai.

Également responsable de la signalisation, à l'exception de celle de la limitation des charges, qui est la responsabilité du Ministère.

La condition des ponts sur le réseau au moment des inspections faites par le Ministère ne requiert aucune activité particulière de réparation de la part de la Municipalité.

Tous travaux effectués sur ou aux abords d'un pont doit être signalés au Ministère.

**275-09
2022**

4.8 - Coopérative de services à domicile - Invitation de participation

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud désire connaître notre intérêt à collaborer à leur campagne de communication;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci a pour but de:

1. Sensibiliser la population au rôle essentiel que joue la coopérative dans le premier choix des aînés: vivre à la maison dans le confort et la sécurité;
2. Mieux faire connaître le métier d'aide à domicile qui permet un contact privilégié avec des aînés trop souvent isolés;
3. Créer un bouche-à-oreille actif pour que plus de personnes dans nos communautés soumettent leur candidature à des postes aux conditions avantageuses.

CONSIDÉRANT QUE cette organisation à but non lucratif en soutien à domicile desservant l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet, a besoin de combler plusieurs postes d'aides à domiciles afin de répondre aux besoins croissants et d'assurer la qualité des services.

CONSIDÉRANT QU'en devenant ambassadeur de la Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud, ce service essentiel pour tous sera plus rayonnant et fera la différence pour les aînés de la région de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de demander une trousse promotionnelle qui sera facile à utiliser dans les outils de communication numérique et de mandater Kamille Jean à diffuser l'information sur les réseaux sociaux , sur le site internet et dans le babillard.

4.9 - Éclairage Techno Led - Offre de service

La compagnie Techno Led offre ses services pour des projets d'installation de luminaires au DEL et des devis pour l'année 2022-2023. Une subvention d'Hydro-Québec est disponible jusqu'à un maximum de 75% du projet.

**276-09
2022**

4.10 - Communiqué MRC de L'Islet - Couverture ambulancière sur le territoire

La MRC de L'Islet souhaite souligner son insatisfaction quant à la couverture ambulancière sur son territoire et estime que cette situation, qui perdure depuis trop longtemps, fragilise l'accès aux services d'urgence pour l'ensemble de la population.

Le communiqué de presse sous le thème "Traitement jugé inéquitable pour la population de la MRC de L'Islet quant à sa couverture ambulancière", déplore que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne prennent pas en compte la géographie du territoire et les distances à parcourir afin d'offrir une couverture ambulancière équitable pour tous.

La MRC demande que le CISSS de Chaudière-Appalaches et le ministère de la Santé et des Services sociaux corrigent la situation le plus rapidement possible au bénéfice de la sécurité de la population de la MRC de L'Islet tout en sachant :

1. Que même si elle ne compte aucun hôpital sur son territoire et que les distances à parcourir pour rejoindre les centres hospitaliers sont importantes`;
2. Que la couverture ambulancière n'a vu aucune amélioration au niveau des horaires de faction de soir et de nuit pour le nord du territoire alors qu'une bonification budgétaire de 25 M\$ visant spécifiquement à optimiser ce service à la population de la province;
3. Que les ambulanciers (ères) de la Ville Saint-Pamphile doivent désormais couvrir le secteur sud de la MRC de Montmagny, augmentant ainsi potentiellement les délais d'intervention;
4. Que la MRC de L'Islet a déjà été sévèrement touchée par la perte de son service d'urgence au profit d'une centralisation vers la MRC de Montmagny;
5. Et que le portrait actuel de la couverture ambulancière de la MRC excède les normes présentement en vigueur sur d'autres territoires et que contrairement à la MRC de L'Islet, ces autres territoires se sont vu octroyer des sommes permettant la conversion d'horaire de faction en horaire à l'heure.

Il est proposé par la conseillère Marylou Mercier , appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu d'appuyer la MRC de L'Islet dans les démarches auprès du CISSS de Chaudière-Appalaches et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**277-09
2022**

4.11 - Défi vélo Pierre Daigle et activité le 10 septembre 2022

CONSIDÉRANT QU'une journée remplie de défi pour les cyclistes aura lieu le 10 septembre 2022 à Saint-Pamphile;

CONSIDÉRANT QUE la présidente d'honneur, Madame Josée Chouinard,

native de Saint-Pamphile et intervenante en santé et services sociaux du CISSS Chaudière-Appalaches donnera une conférence à 11h15;

CONSIDÉRANT QUE cet événement rassembleur veut rendre hommage à un grand homme natif de St-Pamphile Monsieur Pierre Daigle et qui a longuement été propriétaire de la boutique Variétés Daigle;

CONSIDÉRANT QUE les membre du comité organisateur du défi vélo sollicite la participation des citoyens en grand nombre pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de mandater M. le maire, Claude Daigle, à représenter la municipalité lors des présentations officielles qui aura lieu aux alentours de 14h-15h, d'accorder une commandite de 500,00\$ et d'autoriser le camion de pompiers à bloquer la circulation.

**278-09
2022**

4.12 - Engagement de Mme Hélène Robichaud - Brigadier Scolaire

CONSIDÉRANT QUE l'engagement d'une brigadière scolaire est obligatoire pour la sécurité des enfants traversant la route 204 et qu'une révision salariale doit être à considérer pour l'engagement de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la durée prévue pour la surveillance des élèves est de 30 minutes, 4 fois par jour et que la fréquentation scolaire pour les élèves de niveau primaire est de septembre 2022 à juin 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu de remercier Madame Mona Joncas pour ses loyaux services et d'engager Madame Hélène Robichaud à titre de brigadière scolaire pour l'année 2022-2023 à raison de 570\$ par mois pour une durée égalant à 10 mois de fréquentation scolaire et d'autoriser la directrice générale et le maire à signer le contrat attenant à son engagement.

**279-09
2022**

4.13 - Demande d'aide financière à la Municipalité de Tourville - Brigadier Scolaire 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE suite aux recommandations du Ministère des Transports, il est obligatoire d'engager un brigadier scolaire pour la sécurité des élèves qui doivent traverser la route 204;

CONSIDÉRANT QUE des enfants de la Municipalité de Tourville viennent à l'école primaire des Hauts-Sommets et que certains élèves doivent être dirigés par un brigadier scolaire pour assurer leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a engagé Mme Hélène Robichaud pour l'année scolaire 2022-2023 au montant forfaitaire de 5 700 \$ pour les 10 mois d'activité scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu de demander à la Municipalité de Tourville, un apport financier pour réduire les coûts reliés à l'embauche d'un brigadier scolaire.

**280-09
2022**

4.14 - Médiathèque L'Héritage - Achat de billets

CONSIDÉRANT QUE pour souligner les journées de la culture, la médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud présente un spectacle musical le 1er octobre 2022 à 19h30 ayant comme invité "Tomy Poulin-Provost en duo avec les Robineux" ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'acheter 2 billets pour la somme de 50 \$ et procéder au tirage de ceux-ci lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2022.

Les gagnants du tirage: Donald Lemelin et André Daigle

**281-09
2022**

4.15 - Modification à l'horaire du Bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal est accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et du lundi au jeudi de 12h30 à 16h00;

CONSIDÉRANT QUE pour accommoder les travailleurs et citoyens, un changement à l'horaire du bureau municipal doit être priorisé pour permettre l'accès à ceux-ci sur les heures du diner;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu :

De modifier l'horaire du bureau municipal soit: Du Lundi au Jeudi de 8h00 à 16h00 en continu

Vendredi fermé à la population à moins d'avis contraire.

De mandater Kamille Jean pour la diffusion de la nouvelle horaire

**282-09
2022**

4.16 - Déneigement cours complexe, garage, caserne et SAQ , trottoir - Mandat donné à la directrice générale

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de mandater la directrice à demander des soumissions pour le déneigement 2022-2023 "Cour du complexe, du garage, de la caserne, de la SAQ et des trottoirs."

**283-09
2022**

4.17 - Déneigement OTJ - Mandat donné à la directrice générale

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu de mandater la directrice générale de demander des soumissions pour le déneigement 2022-2023 pour le terrain à l'OTJ.

**284-09
2022**

4.18 - Transport Normand Chouinard - Parc Industriel

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu d'acquitter la facture au montant de 9 434.40\$ (taxes applicables) à Transport Normand Chouinard pour le transport de matériel dans le parc industriel pour la période du 12 au 25 août 2022.

**285-09
2022**

4.19 - Invitation au vernissage de l'exposition "Les photographes de la région de L'Islet"

CONSIDÉRANT QUE la médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud organise un vernissage de l'exposition samedi 1er octobre 2022 de 10 à 12h;

CONSIDÉRANT QUE la médiathèque se veut un lieu de rencontres, d'échange et de partage intergénérationnel reconnu dans la région;

CONSIDÉRANT QUE l'exposition veut faire rayonner le talent de ces nombreux photographes amateur et professionnel âgés entre 4 et 74 ans en provenance de plusieurs municipalités de la MRC (St-Pamphile, Ste-Perpétue, St-Marcel, Tourville, St-Jean-Port-Joli et L'Islet);

CONSIDÉRANT QUE cette invitation s'adresse aux élus municipaux de la MRC de L'Islet, une confirmation de présence de représentants des municipalités est requise pour la planification de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu de mandater la directrice générale à inscrire les élus suivants: Claude Daigle, Lise Anctil, Nancy Lamarre, Gilles Chouinard et Marylou Mercier au vernissage de l'exposition de photographies ayant lieu le 1er octobre 2022.

**286-09
2022**

4.20 - Dérogation mineure - Matricule 4613-75-4033 et 4714-21-1684

CONSIDÉRANT avoir reçu une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT avoir reçu un plan montrant le morcellement projeté de l'arpenteur-géomètre André Dumas pour les matricules # 4613754033 et # 4714211684 nous indiquant les modifications qui seront réalisées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de mandater la directrice générale à demander une lettre d'engagement aux personnes concernées et de remettre le dossier à la CCU pour analyse.

**287-09
2022**

4.21 - Demande d'aide financière - Entretien chemin à double vocation

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le Ministère des ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la Municipalité de Sainte-Perpétue, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route (s) locale (s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation de l'année en cours;

- Environ 2764 voyages de bois de sciage, ripe, résidus, écorce et copeaux de bois, de l'usine à la Route 204;

- Environ 834 voyages de billots de la Route 204 à l'usine;

- Environ 343 voyages de billots du fond du Rang Lafontaine à l'usine dans le Rang Lafontaine sur 10.8 Km;

POUR CES MOTIFS:

Sur une proposition du conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Lise Anctil, il est résolu et adopté que la Municipalité demande au Ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné (s) et, sur une longueur de 10.8 km.

**288-09
2022**

4.22 - Pavage Excavation Enduit protecteur Marc Caouette - Fissures Rg Terrebonne

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu de mandater la directrice générale à demander une soumission à "*Pavage, Excavation, Enduit protecteur Marc Caouette*" pour réparer les fissures dans le Rang Terrebonne.

**289-09
2022**

4.23 - Engagement de la municipalité de Sainte-Perpétue / Chemin du Lac Clair (PADF)

Engagement de la municipalité de Sainte-Perpétue à assurer l'entretien des équipements et des infrastructures mis en place par la réalisation du projet "Rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés, ajout et remplacement de ponceaux du chemin du Lac Clair à Ste-Perpétue" dans le cadre du PADF.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet a présenté une proposition de projet dans le cadre du Programme d'aménagement durables des forêts (PADF);

CONSIDÉRANT QUE ce projet vie en la réalisation de travaux d'entretien du chemin multi-usage du chemin du Lac Clair en procédant:

- Au rechargement de la chaussée au-dessus de deux ponceaux;
- Creuser deux fossés sur 40 et 67 mètres;
- Ajout d'un ponceau de 450 mm;
- Reprofilage des fossés sur environ 457 mètres de chaque côté de la chaussée
- Changement d'un ponceau de 450 mm
- Retravailler une sortie de ponceau.

CONSIDÉRANT QUE la contribution financière de la municipalité de Sainte-Perpétue pour le projet s'élève à 4 179.31\$, soit 25% du coût total du projet;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac Clair nécessitera un entretien des équipements et des infrastructures mis en place par le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu que la municipalité de Sainte-Perpétue s'engage à défrayer les coûts de 4 179.31\$ nécessaires à la réalisation du projet, ainsi qu'à l'entretien des équipements et des infrastructures mis en place par la réalisation du projet intitulé "*Rechargement de la chaussée, reprofilage de fossés, ajout et remplacement de ponceaux du chemin du Lac Clair à Sainte-Perpétue*" et cela pour un minimum de 5 ans.

**290-09
2022**

4.24 - Restructuration des services

CONSIDÉRANT QUE suite à l'engagement de nouveaux employés, il est de mise de restructurer le poste de chacun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'attirer les postes suivants:

- **Michel Leblanc:** Inspecteur municipal en bâtiment et en environnement
- **Normand Viel:** Ouvrier de voirie
- **Stéphane Morneau:** Ouvrier de voirie
- **Pier-Alexandre Morneau:** Ouvrier de voirie
- **Étienne Fortin:** Ouvrier de voirie
- **Armand Pellerin:** Employé à temps partiel - Réseau Aqueduc et Égout

**291-09
2022**

4.25 - Formation Urgence Vie - Cours Secourisme en milieu de travail pour les Pompiers

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu de mandater Daniel Robichaud à l'inscription des pompiers admissibles, dont leur certification vient à échéance, à la formation Urgence-Vie qui se tiendra les 5 et 6 novembre 2022 à la Salle du Conseil et de demander la liste des pompiers éligibles au directeur du service incendie.

**292-09
2022**

4.26 - La MRC de L'Islet rend publiques ses priorités - A titre informatif

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'annonce du déclenchement des élections générales québécoises du 3 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet désire communiquer la liste des 12 actions qu'elle juge prioritaires pour son territoire et sa population en demandant aux candidat(e)s de la Côte-du-Sud de manifester leurs engagements envers ses dossiers au cours de la présente campagne électorale.

CONSIDÉRANT QUE les dossiers jugés prioritaires par la MRC de L'Islet sont les suivants:

1. Mettre en place des incitatifs financiers pour favoriser la construction de logements (construction, rénovation, reconversion, etc.), notamment des logements abordables;

2. Assurer une couverture cellulaire dans l'ensemble de la MRC dans une perspective de sécurité, d'attractivité et de développement régional;
3. Mettre en oeuvre les recommandations de Chaudière-Appalaches Économique et de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches afin de réduire la pénurie de main-d'oeuvre que connaît la MRC de L'Islet;
4. Assurer d'un déploiement suffisant de **places en service de garde**, tout en prenant en compte les réalités du milieu rural;
5. Renforcer l'**accès aux services d'urgence** par une meilleure couverture ambulancière;
6. Identifier les mesures qui favorisent l'installation d'**employé(e)s de la fonction publique** dans la MRC de L'Islet;
7. Profiter des futurs changements dans le réseau de la santé pour bonifier l'offre en **services médicaux** de la MRC de L'Islet, particulièrement au niveau du vieillissement de la population;
8. Réviser les programmes d'aide au **transport adapté et collectif** du ministère des Transports du Québec afin :
 - a. de mieux prendre en compte la réalité du milieu rural (faible densité, étendue du territoire, etc.);
 - b. de bonifier le support aux MRC ou aux organismes qui organisent le transport;
 - c. d'offrir une meilleure prévisibilité aux instances qui administrent le transport;
9. Reconduire, après 2024, et bonifier le **Fonds régions et ruralité** ou octroyer à la MRC de nouveaux leviers financiers pour permettre le soutien du développement de son territoire;
10. Assouplir, à court terme, les normes d'**Accès entreprise Québec** dans le financement des services d'aide aux entreprises offerts par la MRC de L'Islet et s'engager à reconduire un financement récurrent aux MRC afin de maintenir cet appui aux entrepreneur(e)s;
11. Mettre en place des mesures d'aide à la **transformation agroalimentaire**;
12. Procéder à une analyse de coût-avantage pour l'implantation du programme de **médecine vétérinaire** dans la Côte-du-Sud.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu d'appuyer la MRC de L'Islet à présenter aux candidat(e)s de la circonscription de la Côte-du-Sud, les 12 priorités citées ci-haut, pour qu'ils se positionnent et présentent publiquement leurs intentions et propositions sur ces sujets d'importance.

293-09
2022

4.27 - Engagement de Me Pierre Coulombe pour la vente du terrain à Sylvain Morneau

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu de donner le mandat à Me Pierre Coulombe pour effectuer la transaction pour la vente d'un terrain à Monsieur Sylvain Morneau représentant les "Entreprises SteSyl Inc." situé sur le lot rénové # 6 501 617 circonscription foncière de L'Islet, d'une superficie de 11 905,5 mètres carrés dans le parc industriel.

Le prix de vente est de 0,06\$ du pied carré qui représente la somme de 7188.98\$. Un dépôt de 500\$ a été versé lors de la signature de la promesse de vente d'immeuble. Lors de la signature de l'acte notarié, M. Sylvain Morneau, représentant, versera les sommes qui seront dues à la Municipalité.

Le maire et la directrice générale / greffière-trésorière sont autorisés à signer tout document relativement à cette vente.

4.28 - Logement vacant rue du Centre Récréatif - À titre informatif

En date du 23 août 2022, il y avait 2 logements vacants dans la rue du Centre-Récréatif. Un logement de 4 pièces et l'autre de 3 pièces.

4.29 - Travaux finalisés, en cours et à venir - À titre informatif

TRAVAUX FINALISÉS

Rang Terrebonne: Installation de glissières de sécurité par Les Entreprises Steeve Couture

Rang Taché Ouest: Lignage sur une distance de 6 km par Permaligne

Rang Taché Est: Pavage sur une distance de 8 km par Construction BML - Division Sintra

TRAVAUX EN COURS

Rang Taché Est: Construction BML - Division Sintra

- Bordure de rues
- Lignage
- Élargissement des accotements de 500 mm à 1200 mm

TRAVAUX À VENIR

Station de pompage PP1: Travaux prévus en Novembre

Édifice municipal: Changer des fenêtres (infiltration d'air) situées au 2e étage.

Garage municipal: Refaire une partie de la toiture (infiltration d'eau).

**294-09
2022**

4.30 - Party de ligue de balle molle - 9 septembre 2022

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de:

- Permettre la tenue d'un party de fin de balle-molle le 9 septembre
- Mandater Kamille Jean de faire la demande d'un permis de bar temporaire à l'extérieur du bâtiment
- Engager le duo "Robichaud & Thibodeau" au montant de 500\$.

**295-09
2022**

4.31 - Salle du Centenaire (Fête du 75e du Magasin Coop)

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de:

- Mandater Kamille Jean à faire la demande d'un permis de vente de boissons pour la fin de semaine des fêtes du 75e du Magasin Coop qui aura lieu à la Salle du Centenaire
- D'accorder un prêt de tables de pique-nique pour les festivités.

**296-09
2022**

4.32 - Décompte progressif # 2 - Entrepreneur B.M.L. - Travaux de pavage Rg Taché Est

CONSIDÉRANT QUE le décompte progressif # 2 pour les travaux réalisés par l'entrepreneur "Construction B.M.L., Division de Sintra Inc." en date du 31 août 2022 est dû;

CONSIDÉRANT QUE le montant payable à l'Entrepreneur s'élève à 944 227.54\$ (incluant les taxes);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu d'acquitter à l'entrepreneur "Construction B.M.L., Division de Sintra Inc." la somme de 944 227.54\$.

**297-09
2022**

4.33 - Fabrique de Ste-Perpétue - Demande d'appui auprès de Télus

CONSIDÉRANT QUE l'église de Ste-Perpétue fait actuellement l'objet d'un projet de transformation afin d'assurer sa longévité;

CONSIDÉRANT QUE l'église est gérée en partie par l'organisme "Médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud" dont la mission est de favoriser l'éducation, la culture et le patrimoine, notamment en misant sur les technologies numériques;

CONSIDÉRANT QUE le clocher de l'église constitue le point le plus élevé de la MRC de L'Islet puisque le bâtiment se trouve en haut d'une montagne qui marque la ligne de séparation des eaux;

CONSIDÉRANT QUE la fabrique de la Paroisse de Sainte-Perpétue désire offrir à Télus, la possibilité d'installer une antenne de radiofréquence sur le clocher de l'église pour répondre aux besoins de la population afin d'offrir un meilleur service dans l'utilisation du réseau de communication sans fil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'appuyer la Fabrique de la Paroisse de Ste-Perpétue dans les démarches entreprises auprès de Telus pour l'installation d'une antenne radiofréquence dans le clocher de l'église et demander aux municipalités avoisinantes leur appui face à ce projet.

**298-09
2022**

4.34 - Médiathèque L'Héritage (demande de commandite pour la tenue du Spectacle du 1er octobre)

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu de commanditer la Médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud pour le spectacle musical qui se tiendra le samedi 01 octobre 2022 au montant de 100\$ pour une mention dans le programme.

4.35 - À titre informatif - Copie du règlement # 05-2014 régissant la période de questions

Copie annexée à l'ordre du jour remis aux personnes présentes.

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

La conseillère Lise Anctil:

Réunion - Résidence Abri des Appalaches // Sujet traité: Démission de la directrice générale, Directeur par interim: M. P.A. Leblanc, Comptabilité: Isabelle Gauvin.

La conseillère Nancy Lamarre:

Réunion - Régie Intermunicipale des déchets // Sujet traité: Ordures monstres en octobre - Inspection du camion à chargement frontal

Le conseiller Gilles Chouinard:

Voirie: Tournée des rangs et des rues.

La conseillère Marylou Mercier:

Aucune réunion

La conseillère Guylaine Cloutier:

Réunion - Transport Adapté // Sujet traité: Engagement d'une adjointe - Préparation du budget 2023

Le conseiller Guy Joncas:

Réunion - Office Régional d'habitation // Sujet traité: Décision sur l'avenir de l'ORH de St-Jean-Port-Joli, le 22 octobre 2022

Comité des Loisirs: Party de balle-molle

Le maire, Claude Daigle:

Aucune réunion

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - VARIA

7.1 - Activités Automnales

La conseillère Marylou Mercier nous informe que Madame Sophie Bernier est intéressée à donner des cours de Zumba comme l'année dernière soit un soir par semaine.

Un sondage sera présenté sur les réseaux sociaux.

8 - FINANCES

8.1 - Acceptation des comptes

Proposé par la conseillère Nancy Lamarre , appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	1 524 227.32 \$
Comptes fournisseurs et JG	89 846.07 \$

Classés en annexe

Diane Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

Les factures ont été vérifiées par monsieur Claude Daigle et la conseillère Lise Anctil.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions débute à 20 : 15 heures et se termine à 20 : 35 heures. Le maire répond aux questions en provenance de l'assistance.

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

299-09
2022

300-09
2022

Proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu que la séance soit levée à 20: 36 heures.

Je, Claude Daigle, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Claude Daigle
Maire

Diane Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière